

ANNEXE 2

Cette annexe est appelée à évoluer sur la forme, le fond ainsi qu'en termes de rubriques à considérer

Synthèse d'informations¹ - SENEGAL

Traité d'Ottawa	<ul style="list-style-type: none">• Etat Partie depuis le 1^{er} mars 1999
CCAC	<ul style="list-style-type: none">• Partie (ratification du protocole V 8 novembre 2005)• Ratification protocole II en cours
Législation nationale de mise en œuvre du Traité d'Ottawa	<ul style="list-style-type: none">• Adoptée le 3 août 2005
Dernier rapport « Article 7 » remis	<ul style="list-style-type: none">• Aucun stock existant
Article 4 (destruction des stocks)	<ul style="list-style-type: none">• Sans objet
Article 3 (mines conservées)	<ul style="list-style-type: none">• Oui (quantité à préciser)
Contamination par mines et restes explosifs de guerre	<ul style="list-style-type: none">• Mines antipersonnel – Mines anti-véhicules – Munitions non explosées
Estimation de la superficie contaminée	<ul style="list-style-type: none">• Non quantifiée précisément – Au moins 149 zones suspectées dangereuses dans 93 localités
Article 5 (démunage des zones polluées)	<ul style="list-style-type: none">• Date limite : 1^{er} mars 2009
Probabilité de respect des échéances	<ul style="list-style-type: none">• Incertaine période d'extension demandée jusqu'au 1^{er} mars 2016
Mise en place d'une autorité nationale	<ul style="list-style-type: none">• Décret signé en Août 2006 établissant la création d'une Autorité Nationale de Lutte Antimines
Mise en place d'un Centre de lutte antimines	<ul style="list-style-type: none">• Décret signé en Août 2006 établissant la création d'un Centre de Lutte Antimines
Niveau d'avancement dans la mise en place de Normes nationales de lutte antimines	<ul style="list-style-type: none">• Un atelier de validation s'est tenu du 14 au 17 septembre, avec la participation du CIDHG
Niveau de développement du système IMSMA	<ul style="list-style-type: none">• Version 5.2 installée. IMSMA fonctionne correctement
Capacité d'Education au Risque des Mines	<ul style="list-style-type: none">• Adaptée ; Les activités ERM ont atteint en 2006 les personnes déplacées dans le nord de la Casamance.
Avancée des activités de démunage	<ul style="list-style-type: none">• Opérations de démunage humanitaire en cours concernant quatre localités• Activités de libération rapide de terre menées dans les localités suspectées d'être faiblement minées• Opérations démunage militaire ont permis ouverture plusieurs routes et pistes
Victimes de mines/REG	<ul style="list-style-type: none">• 18 (2008) = 18 (mines)• 01 (2007) = 01 (mine)• 18 (2006) = 13 (mines), 0 (REG), 5 (inconnu)• 12 (2005) = 6 (mines), 4 (REG) ; 2 (inconnu)
Détail des victimes	<ul style="list-style-type: none">• 2008 = 01 tué (adulte civil), 17 blessés (16 civils (dont 14 sur un accident par mine antichar) et 01 militaire)• 2007 = 01 blessé (civil)• 2006 = 3 tués (2 adultes civils et 1 enfant), 15 blessés (8 adultes civils, 2

¹ Source : LMM Report 2007

enfants et 5 militaires)

Estimation des survivants de mines/REG

- 597

Disponibilité des services d'assistance aux victimes

- Insuffisante

Financement des actions de lutte antimines

- International : 924 272,00 \$ / 735 710,00 € (2006) ; 807 758,00\$ (2005) D'où viennent ces chiffres?

Principales évolutions récentes

- National : 350.000 dollars US par an à partir de 2007

Superficie dépolluée

- Démarrage le 1^{er} février 2008 du déminage humanitaire

Education au risque des mines

- 31.615 m2

- Formation de 375 enseignants ainsi que les élèves ;
- Formation des élus locaux, des chefs de village, des autorités religieuses et coutumières, des acteurs du développement ;
- Séances de sensibilisation dans 60 établissements et 30 villages ;
- 01 leçon dans toutes les écoles de Ziguinchor ;
- Réactualisation du plan de communication ;
- Elaboration de supports de communication consensuels.
- L'éducation au risque a contribué à une baisse sensible des accidents par mine.